

CONFIRMATION

Les consommateurs veulent de la sécurité. La garantie que les produits utilisés ne sont pas nocifs. La marque CE et le certificat GS (Geprüfte Sicherheit-Sécurité contrôlée) sont, en Europe, les seules marques de qualité ayant une base juridique pour la sécurité des produits.

Depuis le 1er avril 2008, le certificat GS comprend un contrôle de la teneur en HPA (hydrocarbures polycycliques aromatiques). Il s'agit de composés naturels du charbon et du pétrole. Ils sont présents dans l'essence, le fioul, le goudron, les adhésifs à base de poix, les colorants ainsi que les revêtements des conduites d'eau chaude sanitaire. Les HPA sont omniprésents ainsi que fortement et durablement nocifs. Ils sont nocifs pour l'environnement comme pour la santé. Il convient donc de saluer le fait que les produits choisis pour la fabrication d'un équipement sont tenus d'apporter la preuve qu'ils sont sans danger.

Matériaux concernés

Le contrôle des HPA est nécessaire pour les surfaces et pièces en élastomères (poignée en caoutchouc ou plastique), les polymères de couleur noire ou sombre, les revêtements et laquages ainsi que les matériaux (poils naturels, produits en cuir, bois) traités avec un agent de conservation (naphtaline). Les raccords plastiques proposés par SERTO n'entrent pas, selon les experts, dans le champ d'application de la nouvelle réglementation.

Applications concernées

Pour ce contrôle des HPA, les produits sont répartis en trois catégories : d'un côté les matériaux qui entrent en contact avec des denrées alimentaires ou ceux qui sont mis en bouche (jouets pour enfants) et d'un autre côté les matériaux entrant en contact bref ou prolongé avec la peau (jusqu'à 30 s ou au delà).

Selon les publications existantes sur ce thème, les pièces transportant l'eau dans les machines à café sont soumises à la réglementation LFGB (Code des denrées alimentaires, de première nécessité et d'alimentation animale) et sont exclues du champ d'application du document sur les HPA. Les autres applications des produits SERTO n'entrent dans aucune des trois catégories de produit concernées.

Frauenfeld, le 01 mars 2024



Michael Heusser
Directeur gestion des produits



Claudio Temporal
Directeur gestion qualité et environnement